

Centres de loisirs

Description, adresses, inscriptions... Tout savoir sur les centres de loisirs du Grand Montauban.

Les centres de loisirs

Le centre de loisirs est une entité éducative qui accueille les enfants de 3 à 17 ans à l'occasion de leurs temps de loisirs (mercredis et vacances scolaires). Il est complémentaire du milieu familial et scolaire et joue un rôle social et éducatif dans le développement de l'enfant. C'est un espace de convivialité, de respect et de tolérance où chaque enfant a sa place sans aucune distinction.

Sur le territoire du Grand Montauban, c'est le service jeunesse de la Direction Sports et Jeunesse, via son secteur animations, qui organise et coordonne les centres de loisirs.



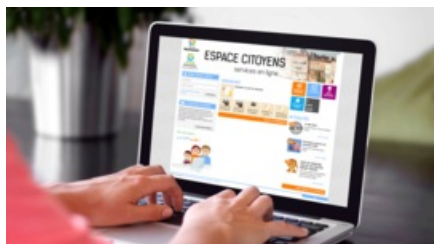
3 000 enfants



300 animateurs

Les inscriptions

Pour réserver des séances (demi-journées du mercredi ou vacances scolaires) dans l'un des centres de loisirs, plusieurs solutions s'offrent à vous :



En ligne l'Espace Citoyens [en cliquant ici \(https://www.espace-citoyens.net/grandmontauban/espace-citoyens/\)](https://www.espace-citoyens.net/grandmontauban/espace-citoyens/)



Au Guichet de la Direction Sports Jeunesse

895, rue du Ramiérou 82000 Montauban
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le mercredi de 8h30 à 17h
Tél : 05 63 91 61 00 - Email : sportsjeunesse@ville-montauban.fr



Permanences sur le territoire

Mairies de Bressols et de Montbeton
(voir dates ci-après)

Mercredis 2021 / 2022

En deux périodes pour les demi-journées des mercredis

> De septembre à décembre 2021

- en ligne ou au Guichet de la Direction Sports Jeunesse à partir du 28 juin 2021

> De janvier à juillet 2022

- en ligne ou au Guichet de la Direction Sports Jeunesse à partir du 6 décembre 2021

Vacances scolaires 2021 / 2022

> Automne 2021

- en ligne ou au Guichet de la Direction Sports Jeunesse à partir du 27 septembre 2021
- Permanence à Montbeton le lundi 4 octobre (12h-17h30)
- Permanence à Bressols le samedi 9 octobre 2021 (9h-12h)

> Noël 2021

- en ligne ou au Guichet de la Direction Sports Jeunesse à partir du 22 novembre 2021

> Hiver 2022

- en ligne ou au Guichet de la Direction Sports Jeunesse à partir du 24 janvier 2022
- Permanence à Bressols le samedi 5 février (9h-12h)
- Permanence à Montbeton le lundi 7 février 2022 (12h-17h30)

> Printemps 2022

- en ligne ou au Guichet de la Direction Sports Jeunesse à partir du 28 mars 2022
- Permanence à Bressols le samedi 9 avril 2022 (9h-12h)
- Permanence à Montbeton le lundi 11 avril 2022 (12h-17h30)

> Été 2022

- en ligne ou au Guichet de la Direction Sports Jeunesse à partir du 16 mai 2022 (*sous réserve de modifications*)
- Permanence à Bressols le samedi 21 mai 2022 (9h-12h)
- Permanence à Montbeton le lundi 30 mai 2022 (12h-17h30)



Les tarifs 2021 (//fileadmin/ARBORESCENCE/02_Au_Quotidien/02_Enfance/Accueils_de_Loisirs/TARIFS_2021.pdf)



Le règlement intérieur 2020-2021

(//fileadmin/ARBORESCENCE/02_Au_Quotidien/02_Enfance/Accueils_de_Loisirs/Reglement_colonnes_ACCEM_20202021_valide_CC_occupobre_2018.pdf)

▫ [Télécharger](#)



La prise en compte du Handicap

La ville de Montauban favorise l'inclusion des enfants à besoins particuliers au sein de ses structures d'animation pour leur permettre d'accéder à des activités qui facilitent leur intégration et leur épanouissement personnel. Des partenariats étroits sont construits avec la CAF, les instituts spécialisés, les familles pour construire des protocoles d'accueil individualisé (PAI) adaptés aux enfants et à leurs besoins au sein d'équipes formés et professionnelles.